

## FRELONS ASIATIQUES

C'est en 2005 que l'on a constaté dans notre pays, plus précisément dans le Lot et Garonne, l'arrivée des premiers « frelons asiatiques ». Depuis, leur population n'a cessé de croître et engendre de plus en plus de risques, de dégâts économiques, écologiques liés au danger qu'ils représentent pour l'homme et à la prédation importante qu'ils exercent sur les insectes, notamment sur les abeilles. Ce phénomène entraîne un affaiblissement des colonies d'abeilles et un dépérissement des ruchers dont les apiculteurs, privés ou professionnels, sont les premières victimes.

Dans le but de mieux les localiser pour pouvoir contrôler ces colonies de frelons, voici un petit rappel :

Tout d'abord et contrairement à certaines idées reçues, le frelon asiatique (25 à 30 mm de long, de couleur marron et noir) est plus petit que le frelon européen (30 à 40mm de long, de couleur jaune et marron)



Ses colonies peuvent compter jusqu'à 1 800 individus.

Outre son dard, il peut se défendre en propulsant un jet de venin, bien souvent dans les yeux, de façon à aveugler sa cible.

Si vous êtes confrontés à la présence régulière de ces insectes dangereux ou à la proximité d'un essaim, outre la prudence impérative, nous vous conseillons de faire appel au plus vite à un professionnel qui vous en débarrassera (sur notre commune, vous pouvez par exemple contacter la société Rambaud, basée route de Moulis à Barreau).

En plus de tous les renseignements nécessaires, vous pourrez également trouver sur internet un moyen de signaler plus officiellement la présence de ces essaims. Cela permettra d'actualiser la carte représentative de l'implantation de ces nids et qui est très significative de l'importance du problème dans notre région.

**Prudence à tous**